

Conseil Municipal du 2 mars 2015

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant au conseil qu'il était prévu de voter le budget jeudi 12 mars 2015, or n'ayant pas encore les éléments nécessaires : dotations, impôts... , la date doit être repoussée. Après concertation le mercredi 25 mars est retenu.

1. Préparation du budget 2015:
 - investissements

M. Ledru présente au conseil la liste des investissements susceptibles d'être inscrits au budget 2015. Le montant total des dépenses est de 470 041€. Des priorités devront être dégagées.

- Parking : M. le Maire informe le conseil qu'il a rencontré aujourd'hui M. Blanchard qui n'a pu finir la démolition du bâtiment 12 grande rue pour des raisons de santé. Ce dernier s'engage à la finir dans le courant du mois de mars.

M. le Maire a demandé un rendez-vous avec Mme la Sous Préfète pour connaître les subventions possibles pour le parking.

- Suite au rendez-vous avec HRC, l'entreprise s'est engagée à revoir les finitions. Des reprises de gravillon seront faites avant fin juin dès que les conditions météo le permettront. Les arbres seront changés dans les plus brefs délais

M. le Maire informe le conseil de l'attribution par Mme Karamenli d'une somme de 16 500€ au titre de sa réserve parlementaire pour la 2^{ème} tranche de l'aménagement du bourg. Un dossier doit être monté avant juin. Les travaux devront être engagés dans les quatre ans.

La deuxième tranche devra être revue, puisque certains travaux ont été réalisés lors de la première tranche, et le parking prévu au projet, est déplacé et réalisé hors tranche.

Le conseil estime que la réalisation du parking est une priorité pour l'année. Toutefois le conseil est attaché à la réalisation du mur de l'école afin de parfaire l'entrée de l'école.

- Budget du Sivos : La Présidente du Sivos et les trois maires se sont réunis ce jour pour le préparer. Cette année il y a 47 enfants de Soultré + 4 enfants hors Sivos, soit une prévision de participation de 39 920 euros. Celle-ci est supérieure à l'année dernière du fait des dépenses de personnel pour les TAP.

Le bureau du Sivos a refusé la mise en place du PEDT pour les TAP. En conséquence les communes du Sivos ne toucheront plus de subvention pour les TAP. Par contre l'organisation des TAP sera plus souple, sans contrainte du nombre et de la qualification des encadrants

M. le Maire propose que les subventions soient vues par la commission des finances avant proposition au prochain conseil Municipal. Avis favorable. Réunion fixée le vendredi 20 mars à 18 h.

2. Compte rendu de réunions et commissions

- Communauté de Communes

M. Ledru précise que cette année les communes de Torcé et du Breil vont bénéficier d'équipements de jeux, ainsi que Fatines pour un jeu plus modeste (35 000 €)
Un groupe de travail va étudier les projets des autres communes, la première réunion aura lieu le 7 avril à Fatines. Stéphane Ledru ou Didier Fouché représenteront la commune.

- Parking

M. Barbrel est venu présenter un projet comportant 14 places de parking. Après discussion avec les élus il doit réaliser un chiffrage au plus juste. Il participera à la présentation, avec M. le Maire, du Lycée professionnel de Brette les Pins.

- Dué et Narais : rapporteur Mme Drouineau

Un courrier adressé par la Préfecture nous a annoncé l'obligation avant juillet 2017 de rétablir la libre circulation des sédiments et des poissons sur le Brusson. En conséquence la vanne du lavoir doit être démantelée pour permettre aux poissons de remonter le ruisseau pour frayer.

Actuellement la vanne est fermée pour maintenir le niveau d'eau dans le lavoir. Mais comme l'eau est non courante cela produit un envasement. Le technicien de rivière est venu sur place. Dans un premier temps, il a demandé que la vanne soit ouverte pour observer les évolutions du niveau de l'eau et trouver une solution pour qu'il y ait de l'eau dans le lavoir.

Tous les ouvrages appartenant aux communes ne sont pas répertoriés dans l'étude de 2007 et ne sont pas (ou mal) pris en charge par le syndicat du Dué et du Narais. On constate qu'il y a beaucoup d'aides pour les particuliers (80%) et moins pour les communes (20%)
Conseil de M. Guerrero : montrer de la bonne volonté et ouvrir la vanne d'octobre à avril.
D'autre part le passage busé est en très mauvais état. Il devait être refait conjointement avec le Breil, mais les travaux n'ont jamais été entrepris. La position du syndicat pourrait évoluer en prenant en charge les buses, et la commune prendrait en charge le reste.

Réunion du syndicat : la présentation aux propriétaires riverains des travaux à réaliser a été faite, DOB. Continuité du programme de travaux sur l'entretien des berges et Travaux de restauration de la morphologie des cours d'eau et du franchissement piscicole de petits ouvrages.

La lutte contre les ragondins = 10 700€ principalement pour le coût de la location des cages. 400 ragondins attrapés. En 2015 prévision d'achats de cages Un apprenti a été engagé par le syndicat.

- Syndicat du Jalais :

Véolia a présenté un projet de télé relevé pour les compteurs eau. Cela permettrait le suivi par les particuliers sur internet de leur consommation, de la facturation, et une alerte fuite

- communauté de communes :

La dernière réunion a porté sur les points suivants : DOB présentation. Obligation réglementaire : Smirgeomes, mission locale nord Sarthe., syndicat mixte Perche Sarthois, développement économique avec Huisne Sarthoise pour sortie autoroutière. Politique du logement, accueil des gens du voyage,

- Actions 2015 : action économique à Connerré, (presque terminée) Spanc, travaux centre aquatique, znieff, Bois doublé, centre équestre des Brières, hôtel restaurant travaux à envisager. Equipement de loisirs, gendarmerie de Connerré, petite enfance espace multi-accueil de St Corneille en 2015, aménagement numérique, pôle métropolitain, mutualisation en 2015,

Le Président de la CDC a informé les communes membres, compte tenu de l'opposition de la quasi-totalité des communes, qu'il renonçait au transfert du pouvoir de police liés aux compétences.

Présenté par Michel Lecomte

- Gendarmerie

Elle intervient sur 14 communes, soit 25 000 habitants.

Evolution de la délinquance sur notre commune :

En 2013 : 7 vols, cambriolages : 3, Vol à la roulotte (carburant) 2

En 2014 : 5 vols, cambriolages : 3

- Perche Sarthois : compte administratif.

- PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Mme Drouineau

Réunion de présentation par M. Rivière de la DDT. Sur la CDC 3 communes sont hors champ : Ardenay avec un POS, St Céléstin et Nuillé avec une carte communale. Ces communes ont l'obligation de se mettre en conformité pour 2017.

Le but du PLUI est d'avoir une vision globale de l'avenir à l'échelon intercommunale. Ce sont les élus qui devront réfléchir à cet échelon.

- Si PLUI = transfert de compétence de l'urbanisme à la CDC et perte du droit de préemption et taxe d'aménagement. Interrogations sur le transfert d'autres compétences telles que la voirie.... L'échelon de décision sera à l'échelle intercommunale. Après 2017 il n'y aura plus de révision communale.

- Echelon de travail dans les communes mais objectifs intercommunaux.

- Quand le PLUI sera réalisé (après 4 à 5 ans de travail – 350 000€) il devra être en conformité avec le Sage et le Scot. Ce dernier doit définir les grandes orientations au delà du territoire d'une CDC. Le SCOT n'étant pas défini actuellement, il faudra recommencer le travail !! (Une étude avait été faite pour sa prise en charge par le pays, mais non suivie d'effet.)

Questions diverses

- Préparation des élections des 22 et 29 mars : les permanences du Bureau de vote sont établies.
- Réunion CCAS lundi 23 mars à 18 h
- Réunion communication 12 mars à 20H
- Conseil 9 avril 2015

Séance levée à 22 h40